

# Compte-rendu du Conseil d'administration du 15/07/2020

## tenue à 10h au CBHP

Présents : Mmes Grassini, Roux, Hardy, Garcia, Monniot

Mrs Grassini, Gradella, Roux, Vincent, Ortelli

Absents excusés: Mme Bonneau et Mr Forestier

Le Président prend la parole pour nous lire une déclaration préalable (cf copie jointe) dans laquelle il nous informe renoncer à son activité de Président du CBHP au plus tard le Lundi 7 Septembre 2020. Dans l'intervalle, il assurera la réouverture du club à la date fixée par le CA.

Par ailleurs il suspendra son rôle de professeur de bridge auprès de ses élèves de 2ème année ainsi que ses fonctions d'arbitre .Mme Françoise Grassini quant à elle, terminera le 3ème trimestre avec ses élèves de 1ère année afin de leur donner la possibilité d'intégrer les tournois de régularité du club. Gérard Grassini conserve son poste de Président du Festival de bridge de Hyères.

Pour le Forum des Associations qui doit se tenir les 5 et 6 Septembre, l'inscription du CBHP a été maintenue mais Mme et Mr Grassini n'y participeront pas.

### Réouverture du club post Covid 19

Actuellement environ 6% des clubs au plan national ont opéré une réouverture avec une participation minimum.

15 clubs ont réouvert dans le Comité.

1 dans le Var sans qu'aucun tournoi n'ait été déclaré à ce jour.

Le CA évoque les mesures nécessaires à observer en conformité avec le protocole sanitaire de la Fédération :

- |   |            |
|---|------------|
| - Réservation préalable des tournois sur le site .          | Ok         |
| - Affichage à l'entrée des règles à respecter.              | Ok         |
| - Gel + distribution de masques à l'entrée (25€/50 masques) | Ok         |
| - Port du masque obligatoire pour éviter l'achat d'écrans   | Ok         |
| - Sens de circulation à l'intérieur des locaux              | Ok         |
| - Augmentation du droit de table évoqué                     | Non résolu |

- |   |                   |
|---|-------------------|
| - Non circulation des espèces évoqué    | Non résolu        |
| - Gel sur chaque table                  | Commande en cours |
| - Distance de sécurité entre les tables | Ok                |
| - Désinfection des parties communes     | Non résolu        |

Les contraintes sanitaires et économiques sont telles que le CA décide à l'unanimité la non réouverture du club à ce jour y compris pour les parties libres du Vendredi matin.

La reprise prévisible se fera le Lundi 31 Août à l'issue d'un CA convoqué pour le Mercredi 19 Août à 10h afin de statuer sur les mesures sanitaires en vigueur à cette période.

#### Autres informations

1 stage de formation de moniteurs est proposé sur 4 jours du 7 au 10 Sept.

1 stage de formation d'arbitre de club est proposé sur 3 jours du 11 au 13 Sept.

Inscriptions auprès du Comité de Provence.

Mme Dominique Bégou ayant démissionné de son poste de délégué de district, les candidatures sont ouvertes pour pourvoir à son remplacement.

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître auprès du Comité de Provence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Le Secrétaire

## Déclaration du Président lors du CA du 15 juillet 2020

Jusqu'à ce jour, fort heureusement, le COVID 19 ne m'a pas atteint. Par contre, le confinement qu'il nous a imposé m'a permis de réfléchir sur la marche du CBHP et son avenir, mais surtout sur mon investissement dans le club.

### Un peu d'histoire

Lorsque Marcel MONTANER a démissionné en mai 2014, il m'a demandé de le remplacer pour le reste du mandat restant à courir, soit 16 mois. J'ai accepté son offre que vous avez validée en septembre 2014. Pendant ce laps de temps, j'ai beaucoup regardé, consulté et réfléchi aux aménagements que nous pouvions apporter afin d'améliorer le quotidien de notre vie au sein du club.

Au terme de ce mandat transitoire de 16 mois, j'ai présenté ma candidature à ma propre succession avec un projet de modernisation du club. Ce projet, que j'avais rédigé sur un document de 24 feuilles, a circulé parmi vous, et a trouvé une forte adhésion puisque j'ai été élu avec 82% des suffrages pour l'appliquer.

### Le mandat 2015 - 2019

Dès notre élection, avec l'aide du nouveau CA, nous avons ouvert le chantier de mise en œuvre de cet ambitieux projet. Tout a été repensé pour une meilleure vie collective dans nos murs. Une bonne préparation ainsi qu'un suivi rigoureux des chantiers ont permis de voir son aboutissement au bout de moins de 3 ans.

Je serai modeste et n'aurai pas la prétention de vous rappeler tout ce que nous avons fait. Vous en profitez au quotidien et bien souvent, certains m'en félicitent encore. Néanmoins, je voudrais souligner quatre points dont certains n'ont pas été faciles à résoudre et dont je suis fier d'avoir réussi :

- La restitution du 1<sup>er</sup> étage à notre bailleur avec son engagement de nous louer l'espace que représente notre vestiaire.
- La séparation de notre Homme de ménage, négociée au mieux de nos intérêts, au regard de l'ancienneté de celui-ci.
- Tous les emprunts contractés pour rénover le club ont été soldés 3 mois avant la fin du mandat
- Enfin, la subvention municipale de 1000€, pas facile à obtenir à cause de notre statut de propriétaire. Ma relation de confiance avec le Maire a été prépondérante.

Lors de la présentation de mon rapport de fin de mandat à l'AG du samedi 14 septembre 2019, j'avais dit : '**je crois pouvoir dire ce matin que nous avons réussi notre projet**'. Et bien oui, j'en suis fier et même très fier, car c'était avant tout **MON** projet ! Pour la petite histoire, 1 ou 2 membres ont voté contre. Allez savoir pourquoi ?

### Le mandat 2019 - 2023

Pour être franc, je n'avais pas l'intention de continuer. Je comptais très sincèrement sur une personne de confiance, compétente, en phase sur les idées et qui m'avait toujours suivi dans la réalisation du projet. Malheureusement, cela ne s'est pas fait, à mon grand regret !

Devant le désert de candidature, j'ai donc décidé de continuer.

C'est ainsi que le 14 septembre 2019, au terme d'une AG relativement agressive et mensongère (surtout vis-à-vis de Françoise, mon épouse), j'ai été réélu avec un CA pour partie renouvelé.

Très vite, lors de notre première réunion, j'ai eu un pressentiment : l'entente, la cohésion et l'amitié au sein de ce nouveau CA ne seraient pas au rendez-vous. Sans ces trois qualités, un CA ne peut pas fonctionner sereinement. J'ai refoulé ces pensées négatives, mais, malgré les apparences, je savais que nos attitudes n'étaient que pure façade. En fait, pas compliqué à comprendre ! Au sein du club, mais aussi peut-être dans le nouveau CA, une petite poignée d'opposants, déclarés ou non, ont eu la digestion difficile quant à mon élection et même celle de certains membres du nouveau CA ! Sournoisement, consciemment et collectivement, conciliabules et réflexions sont perceptibles, mails perso au Président avec des copies cachées, transmission à des tiers de pièces comptables sans l'aval du Président, etc. Bref, il y a un " climat ", mais je le répète, c'était mon ressenti. Malgré cela, jusqu'à ce jour, j'ai fait comme si... tout allait bien.

## Qu'en est-il aujourd'hui ?

Cela vous paraîtra prétentieux mais au sein du club, je n'ai plus rien à prouver et, malgré l'envie et les tentatives de certains, personne ne me donnera de leçon. J'ai montré mes compétences, ici comme ailleurs. Je dis ailleurs, car avant d'être Président du CBHP, je fus celui du club d'Istres, où, je le sais et je l'affirme, je n'y ai laissé que des amis et de bons souvenirs. A ce sujet, je vais vous faire une révélation : je peux vous informer qu'un "curieux", courageusement anonyme, probablement du club, a téléphoné à mon ami le Président Gérard GLEDEL, un dimanche de cet hiver, pour "enquêter" sur mon passé istréen, au cas où j'aurais failli ! Mais ce corbeau téléphonique, dont j'ai quelques idées puisque mon ami Gérard a intercepté les premiers chiffres de son 06 qui en fait est un 07, a dû être bien déçu !

## Epilogue

Pendant le confinement, je me suis posé une foultitude de questions en leur amenant la meilleure réponse, et un jour, la vérité m'a sauté au nez ! Oui, le pressentiment qui m'avait envahi était en fait une réalité que j'avais supportée 10 mois. Réflexe immédiat, que faire ? Là, plus besoin de réfléchir car beaucoup plus facile à décider : Ma seule réaction possible ne peut qu'être mon départ !

J'ai donc décidé de quitter la Présidence du CBHP. Mais pour ne pas prêter le flanc à la critique que certains ne manqueront pas de faire, et m'entendre dire qu'un capitaine n'abandonne pas son navire pendant la tempête, j'assurerai **uniquement** la réouverture du club à la date que le CA d'aujourd'hui aura fixée, avec tout le sérieux possible au regard de la situation exceptionnelle que nous vivons, d'ailleurs vous avez déjà reçu le protocole de reprise qui m'a pris pas mal de temps à synthétiser puis à l'écrire. Après deux jours de reprise, ma démission sera effective. Mais attention, il faut que la réouverture du club se fasse avant le lundi 7 septembre, car, **avec ou sans réouverture**, ce sera ma date limite.

Cette démission est aussi valable pour les cours que je donnais au club, ainsi que pour toutes les formes d'arbitrage : pour votre information, sachez que le Comité de Provence organise deux stages : Moniteur sur 4 jours, 7 au 10 septembre (sachez que Thierry HUBERT est inscrit) et Arbitre de club sur 3 jours, du 11 au 13 septembre, à Aix. Vous avez encore le temps de chercher des candidats éventuels, surtout pour l'arbitrage qui est la première urgence ! Enfin, je n'assurerai pas le prochain forum des Associations qui, sauf contre ordre de la Mairie, aura lieu les 5 et 6 septembre et pour lequel je me suis néanmoins préoccupé de l'inscription du CBHP !

J'enverrai ma lettre de démission au 1<sup>er</sup> Vice-Président, entre 2 jours après la date de reprise et le 7 septembre 2020. Celui-ci, conformément à nos statuts, devrait assurer l'intérim jusqu'à la convocation d'une AG électorale Extraordinaire qui se fera dans les délais statutaires (article 19 – 1 et la suite). Il aura aussi la charge de l'organisation de l'AG Ordinaire annuelle puisque mon départ sera antérieur à ladite date.

Lors de l'AGE électorale, occasion sera donnée aux candidats de présenter un projet, seul véritable argument pour démontrer leur capacité à innover et diriger. Je m'abstiendrai de prendre position mais je ne m'interdirai pas de donner à qui me le demande un avis. Je ne participerai pas physiquement à aucune de ces deux AG, mais je donnerai une procuration à un ami.

Etant donné nos excellentes relations, j'informerai le Maire de Hyères de ma démission, et lui confirmerai que je continuerai à m'occuper du Festival.

Après avoir pris un peu de vacances, je ne quitterai pas le club et je viendrai y jouer pour le plaisir d'y rencontrer des amis, les vrais !

Toutes mes excuses et beaucoup de regrets pour l'immense majorité des membres du club qui me font ou m'ont fait confiance. Comme il est coutume de dire, " les cimetières sont pleins...etc. ". D'autres prendront la place avec leurs compétences, leurs idées et ...leur humeur. S'il me reste un peu de motivation, ce dont je doute, je ferai comme tout un chacun dans le club : j'approuverai ce qui est bon et je critiquerai ce qui me paraît ne pas l'être, car il ne faut pas perdre de vue que le CBHP doit poursuivre sa route pour le bien de **tous** ses joueurs.

Quant à la petite, la toute petite, minorité qui applaudira mon départ, rien à dire, car elle ne mérite que mon silence !

Gérard GRASSINI  
Président du CBHP